

COMMUNIQUE

FO ADP reçu à Bercy

Une délégation FO composée de Christelle Martin, Secrétaire générale, et Serge Gentili, administrateur représentant les salariés, a été reçue le 8 décembre par les conseillers du Ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique.

Trois sujets ont été évoqués par FO : **les rumeurs de privatisation d'ADP, le contrat de régulation économique (CRE) et la « caisse unique », et les aéroports régionaux.**

L'éventuelle privatisation d'ADP

Une délégation fédérale FO avait été reçue au ministère des transports il y a quelques jours. Il avait été dit que la privatisation d'ADP n'était pas d'actualité. FO ADP avait besoin d'une confirmation de là où se décide la liste des entreprises pour lesquelles l'Etat va vendre des actifs.

Les représentants du Ministre ont été clairs : ADP n'est pas sur la liste, la privatisation d'ADP n'est pas à l'ordre du jour, l'Etat conserve un peu plus 50% et l'entreprise reste publique.

CRE et caisse unique vs caisse aménagée

Un rapport (Rapport Le Roux) soutenu par le ministère des transports préconise le retour à la caisse unique, demandée par certaines compagnies, notamment Air France. La caisse unique signifierait que toutes les activités extrêmement lucratives hors aéronautiques (commerces, immobilier) qui permettent à ADP d'avoir d'excellents résultats seraient mélangées avec le périmètre régulé qui finance les activités et réalisations aéronautiques. Ce serait de nature à mettre en péril la bonne santé économique et financière d'ADP.

Les conseillers se prononcent en faveur du maintien du système actuel de caisse aménagée, car en tout état de cause, mettre en danger ADP ne réglerait en rien la situation d'Air France, les taxes et redevances représentant moins de 3% du chiffre d'affaire du groupe AF/KLM.

Aéroports régionaux

FO ADP a rappelé son opposition à la privatisation des infrastructures et regrette qu'ADP n'ait pas remporté Toulouse, les capitaux étrangers, chinois ou autres, pouvant constituer un danger. Quid de Lyon et Nice ?

Les conseillers ont souligné que la sphère publique, (CCI, Conseil régional, etc.) continue à détenir plus de 50% du capital, et qu'il conviendra de veiller à ce type de situation même si l'Etat cède ses actions.

Les conseillers ont souhaité connaître la position de FO sur CDG express. FO est réticent car le projet est couteux, et qu'il est probable que les 100 000 salariés de Roissy n'y auront pas accès. Selon les conseillers, ADP œuvre à ce que les salariés d'ADP y aient accès.